



Le Cac 40 a versé 57,4 milliards d'euros à ses actionnaires, de quoi encore enflammer certains ronds-points encore occupés par les Gilets jaunes.

in

Et si avant de s'enflammer, on s'interrogeait simplement pour savoir qui paie, qui touche et pourquoi faire ... ?

Tous ceux qui se sont emparés du sujet de l'ISF considérant que la suppression a été un pur scandale, tous ceux qui réclament la suppression de la taxe d'habitation, sauf pour les plus riches, sans nous dire d'ailleurs à partir de quel montant on est riche dans ce pays - ne parlons pas de ceux qui condamnent les hauts fonctionnaires à 14 000 euros mensuel (plus que les ministres ou même plus que le président de la République), préférant sans doute un pays administré par des médiocres corrompus parce que pas assez payés. Bref, tous ceux qui utilisent la haine du riche (ou du plus riche que soi) pour pimenter leur projet politique vont pouvoir s'en donner à cœur joie **en tricotant de belles diatribes sur le montant des dividendes versées aux actionnaires.**

Avant d'interférer dans ce débat, il serait intéressant de se poser quelques petites questions sur ceux qui versent des dividendes, à qui on les verse et au final à quoi ils servent dans l'économie. Des faits et des chiffres.

1er question, mais qui verse vraiment les dividendes ? Les dividendes sont versés par toutes les sociétés à leurs actionnaires. Pas seulement les sociétés privées et cotées en bourse mais également les sociétés publiques. Les dividendes sont une part du résultat de l'entreprise. Pour distribuer un dividende, il faut au préalable que l'entreprise fasse des bénéfices.

La valeur créée par l'entreprise est partagée entre les salaires (en général plus de 50%), l'entreprise qui en garde une partie en réserve pour financer ses investissements (l'auto financement) et une dernière partie qui est distribuée aux actionnaires (en moyenne 20%). En 2018, les entreprises du CAC 40 ont donc distribué 53 milliards d'euros à leurs actionnaires, elles n'avaient pas été aussi généreuses depuis 10 ans. Elles ont donc effacé la crise financière qui les avait laminées depuis 11 ans.

Alors ces résultats sont confortables parce que les performances économiques de ces grandes entreprises françaises ont été exceptionnelles. Ces entreprises qui sont très internationales ont profité du redressement de la conjoncture mondiale à partir de 2015. Puis

de l'amélioration plus tardive de la situation de l'Union européenne et enfin en 2016-17 de la reprise encore plus tardive de la dynamique française.

Maintenant, la distribution de dividendes ne dépend pas que de l'ampleur des résultats, elle dépend aussi de la volonté politique des directions d'entreprise et de la pression des investisseurs

Maintenant, il s'agit-là des entreprises du Cac 40, les plus grosses. Les bénéficiaires ont augmenté de 18%, mais le montant des dividendes versé n'a progressé lui que de 4%.

A noter aussi que six entreprises, dont Total et Danone, ont versé une grande partie de leur dividende, non pas en cash (elles l'ont gardé pour investir) mais en actions.

Enfin, si le Cac 40 apparaît aussi généreux, il le doit à trois entreprises qui, à elles seules, représentent 33% de la distribution globale : Total, Sanofi, et BNP Paribas. Si, à ce tiercé de tête, on ajoute Axa, LVMH, l'Oréal, et Schneider, on a finalement moins de 10 entreprises françaises qui versent plus de la moitié des dividendes. A la fin de ce palmarès des plus grosses, la moitié du Cac distribue moins de 18% des dividendes.

Alors ce qui est vrai pour le Cac 40, à savoir que l'essentiel de la distribution n'est hélas que le privilège d'une poignée de très grosses entreprises, est encore plus vrai pour le reste des entreprises françaises.

2e question : mais à qui sont versés les dividendes ? En théorie, les dividendes reviennent aux actionnaires. En général, les actionnaires sont ceux qui ont créé l'entreprise mais ceux-là ne sont pas ceux qui se servent le plus. L'argent de ces entreprises familiales reste le plus souvent dans l'entreprise pour servir d'autofinancement. Les entreprises les plus importantes ont encore parfois des actionnaires fondateurs ou héritiers des fondateurs, mais c'est très rare. Les familiaux historiques ont très souvent disparu sous d'autres cieux. Les actionnaires dans les très grosses entreprises sont des actionnaires individuels qui ont placé ainsi leur épargne. Ils sont venus seuls ou ont le plus souvent emprunté un véhicule financier, une sorte de transport collectif, un fonds commun d'investissement, une sicav ou un fonds de placement proposé et géré par une banque ou une société d'assurance.

Au risque de provoquer des déceptions, les épargnants français sont peu enclins à prendre ce genre de véhicules financiers, ils préfèrent l'assurance vie investie en bons du trésor ou en obligations d'Etat. Les Français pensent qu'un Etat endetté est plus sûr qu'une entreprise pharmaceutique qui travaille dans le monde entier. Les Français qui paient déjà beaucoup d'impôts sont libérés de confier en plus leur épargne à Bercy. Mais beaucoup d'étrangers, eux, se disent que l'investissement dans une entreprise du Cac est plus intéressant. D'où la présence massive des investisseurs étrangers au capital des entreprises françaises. Et si parfois les entreprises françaises se montrent généreuses, c'est qu'elles répondent à la demande de leurs actionnaires étrangers. 80 % du capital des plus grandes

entreprises françaises est dans les mains de fonds étrangers qui récupèrent donc ces dividendes.

Quand les entreprises françaises ont un actionnaire public, le dividende est donc versé à l'Etat. C'est ce que fait EDF ou SNCF. Dans ce cas, il faut savoir que le conflit d'intérêt est permanent entre la qualité de la gestion du service public et la demande hypocrite de l'Etat pour récupérer du dividende afin de rassasier sa soif de recettes fiscales. C'est le cauchemar du président de l'EDF à qui on demande de baisser les prix de l'électricité, mais de dégager un rendement maximum. En même temps bien sûr !

3e question : à quoi servent les dividendes distribués ? Là encore, on peut se faire mal en croyant que les dividendes permettent aux riches oisifs de se payer une vie de rêve dans les plus grands palaces et on se trompe bien sûr.

Les rentiers de luxe existent certes, mais les dividendes qui sont distribués, pour l'essentiel aux fonds d'investissements anglo-saxons, atterrissent dans la poche des adhérents du fonds et les adhérents du fonds sont en général des retraités qui ont confié la gestion de leur retraite à ces fonds financiers.

La retraite française évolue dans un jeu de répartition. Ses enfants actifs cotisent en travaillant et la cotisation va financer la retraite de leurs aînés.

Le retraité anglo-saxon, américain, anglais, nordique ou même allemand évolue lui dans un jeu de capitalisation. Il a cotisé toute sa vie durant à un fonds de retraite, qui a investi son argent dans des entreprises solides dont celles du Cac 40.

Et c'est bien parce que les dividendes sont captés par les fonds de retraites étrangers qu'ils sont soumis à un impérialisme du court terme. Les adhérents du fonds sont des retraités, leur espérance de vie est courte, ils ont donc des exigences précises. Normal.

Ceci étant, les dividendes versés aux fonds de retraites sont recyclés en dépenses de consommation par les retraites eux même puisque ça finance leur revenu quotidien.

Quand les dividendes sont versés à des fonds d'investissement, ils servent bien sûr à de nouveaux investissements. **Avec aucune garantie que ces fonds produits par des entreprises françaises soient réinvestis dans l'hexagone puisqu'ils sont recyclés par des dons étrangers.**

Une partie très modeste est recyclé dans du « made in France ».

La vie secrète d'un dividende n'a rien d'une vie de rêve. Mais disons qu'elle n'est finalement ni très compliquée, si sulfureuse. Le dividende n'a surtout pas grand-chose à cacher, pas même la fiscalité pour cause de retenue à la source depuis des lustres.

A LIRE AUSSI

Le « made in France » retrouve la cote mais les relations avec les...

Gilets jaunes, en ciblant le luxe, les casseurs s'attaquent à l'ADN de...

Gilets jaunes : Pourrait-on durablement augmenter les salaires et le pouvoir...

Carlos Ghosn va pouvoir enfin se défendre, après deux mois de détention, mais...

VIDEOS ECO

LES SAGAS BFM

Groupe SEB : les recettes de la mondialisation

2018.01.25

Une histoire de famille : la saga Peugeot sur BFM...

2016.10.13

◦ ACCUEIL

◦ EDITO

◦ COMEX DE L'INFO

◦ SAGAS BFM

- BIO
- LIVRES